

**Pour diffusion immédiate**

## **Renouvellement de l'Entente de développement touristique et événementiel de Charlevoix et aide aux festivals et événements affectés par la COVID-19**

**La Malbaie, le 9 avril 2020** – En vue de soutenir et stimuler le développement, le renouvellement et la structuration de l'offre événementielle touristique de Charlevoix, les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est ainsi que Tourisme Charlevoix sont fiers d'annoncer le renouvellement de l'Entente de développement touristique et événementiel de Charlevoix (EDTEC) à la hauteur de 480 000 \$, et ce, jusqu'en 2023.

Conscients des enjeux importants auxquels fait face le secteur événementiel présentement en lien avec la pandémie de la COVID-19, les partenaires de l'EDTEC confirment qu'ils seront présents pour aider les promoteurs événementiels à traverser cette situation exceptionnelle. Dans ce contexte, une partie des fonds de l'an 1 de l'entente pourra servir de fond d'urgence pour soutenir les événements qui devront annuler ou reporter leur édition en raison de la COVID-19. Chaque événement a des préoccupations très différentes et nous souhaitons que cette aide, évaluée au cas par cas, puisse les aider à surmonter cette année difficile.

L'EDTEC reflète la volonté commune de Tourisme Charlevoix, de Mission Développement Charlevoix de la MRC de Charlevoix-Est et du Service de développement local et entrepreneurial de la MRC de Charlevoix de s'associer afin d'optimiser les investissements aux festivals et événements touristiques. Constituant un secteur important du développement touristique de la région, les partenaires de l'EDTEC souhaitent ainsi supporter leur croissance et augmenter leurs retombées touristiques.

### **Citations :**

« La notoriété de la région touristique de Charlevoix repose sur ses paysages, ses attraits, son accueil et ses événements, il est donc essentiel de maintenir et renouveler l'aide financière et technique apportée à tous ces promoteurs qui font preuve de créativité, de dynamisme et de persévérance pour enrichir le calendrier annuel et offrir à la population et aux visiteurs des événements à la hauteur de leurs attentes ».

*Claudette Simard, préfet de la MRC de Charlevoix*

« Il est important de poursuivre le travail de concertation avec les événements de la région, tant pour leur développement que pour la continuité de leurs activités touristiques. De plus, en cette période d'incertitudes, nous voulons être rassurants et donner un signal et confirmer nos collaborations pour les trois prochaines années ».

*Sylvain Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix-Est*

« Nous tenons à remercier nos deux partenaires, les 2 MRC, mais également les festivals et événements qui, lors de nos rencontres, nous ont fait part de leurs besoins pour gérer leur croissance. Nous sommes fiers de présenter aujourd’hui une EDTEC qui tient compte de ces besoins en vue que nos festivals et événements continuent de croître. Notre secteur événementiel traverse toutefois une période difficile et c’est pourquoi, il est important plus que jamais que l’EDTEC confirme son soutien aux organisations de ce secteur touristique qui contribue à la notoriété de Charlevoix ».

*Martin Dufour, président de Tourisme Charlevoix*

### Faits saillants de la nouvelle entente :

Les partenaires ont apporté quelques modifications importantes à l’EDTEC afin de simplifier l’analyse des dossiers ainsi que l’attribution des sommes. L’EDTEC fonctionnera désormais par appel de projets. À chaque année, les dates maximales de dépôt des dossiers sont les suivantes :

Date limite de dépôt	Dates de l’évènement
15 avril	Entre le 1 <sup>er</sup> juin et le 31 août
15 juillet	Entre le 1 <sup>er</sup> septembre et le 31 décembre
15 novembre	Entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 mai

*\* Pour l’an 1, les dates de dépôt seront adaptées pour les événements touchés par les circonstances actuelles liées à la COVID-19*

Les partenaires ont également simplifié la reddition de compte exigée aux événements, permis la signature d’ententes pluriannuelles et révisé les coûts admissibles de l’entente afin de s’arrimer aux autres programmes provinciaux soutenant les festivals et événements.

Le guide du promoteur est disponible sur ce [lien](#). Pour toute question concernant l’EDTEC, les promoteurs événementiels peuvent contacter Mme Justine Simard, coordonnatrice du développement de l’offre touristique régionale à Tourisme Charlevoix, par téléphone au 418-665-4454, #229 ou encore par courriel [justine.simard@tourisme.charlevoix.com](mailto:justine.simard@tourisme.charlevoix.com).

#### Source :

Mitchell Dion

Directeur général

Tourisme Charlevoix

Téléphone : 418-665-4454, poste 225

[mitchell.dion@tourisme-charlevoix.com](mailto:mitchell.dion@tourisme-charlevoix.com)

